

L'Éveil et La Concorde - Actualités

Benoit Charette donne son appui financier au projet Répit



Publié le 21 Août 2009
Dany Cloutier

Rentrée scolaire 2009

À l'approche de la rentrée scolaire, bien des parents ressentent un plaisir coupable à l'idée de voir leurs plus petits et leurs plus grands se préparer pour prendre le chemin de l'école. Mais pour d'autres, plus précisément les familles à faible revenu, cette période-ci de l'année est plutôt une source de stress, d'inquiétude et de choix difficiles étant donné les coûts reliés à cette rentrée scolaire.

Sujets : [Assemblée nationale](#) , [Fonds de soutien](#) , [MRC de Deux-Montagnes](#) , [Saint-Eustache](#) , [Mirabel](#)

DCrépit charette

L'ÉVEIL

Le samedi 22 août 2009

Reçu le 17 août

corr. lucie

OK

Un texte de 3211 caractères pour 14 pouces avec une photo à venir.

C'est dans cette optique que le député de Deux-Montagnes à l'Assemblée nationale, Benoit Charette, a remis une aide financière de 5 000 \$ au projet Répit, à même une enveloppe budgétaire provenant du Fonds de soutien à l'action bénévole. M. Charette, de même que les deux coresponsables du projet, Georgette Lemyre et Dominique Bastenier, en ont fait l'annonce le jeudi 13 août dernier, au centre communautaire Jean-Labelle, à Saint-Eustache. Une initiative de la Table de concertation sur la pauvreté de la MRC de Deux-Montagnes, le projet Répit a pour objectif de soutenir financièrement les parents à faible revenu pour l'inscription des enfants aux camps de jour municipaux, aux camps de vacances et durant la rentrée scolaire.

Ralentissement économique et bailleurs de fonds

Période économique difficile oblige, les bailleurs de fonds vers lesquels se tourne habituellement le projet Répit n'ont pas été en mesure de soutenir l'organisme comme par les années passées, alors que les besoins, eux, sont restés assez similaires: cette année encore, le projet Répit a reçu 500 inscriptions pour des jeunes âgés principalement entre 5 et 17 ans qui sont domiciliés sur les territoires de la MRC de Deux-Montagnes et du Sud de Mirabel. Depuis ses débuts en 1997, plus de 6 000 enfants ont bénéficié de l'aide du projet Répit, sous une forme ou sous une autre.

Benoit Charette a souligné le fait que, selon l'organisme Jeunesse au Soleil, «le ralentissement économique se fait cruellement sentir pour les familles dont les enfants n'ont même pas de sac d'école, de boîte à lunch ou de fournitures scolaires». Il qualifie sa contribution de modeste, mais dit souhaiter que «le gouvernement se montre tout aussi sensible que je le suis à cette situation». «À l'heure actuelle, notre société est de plus en plus consciente de la situation de pauvreté que vivent nos enfants», explique pour sa part Georgette Lemyre. «Les impacts de la pauvreté hypothèquent gravement leur croissance et leur avenir. Ce projet constitue une façon de répondre à des besoins qui prennent de l'expansion et qui mettent des pressions de plus en plus grandes sur les familles, tant sur le plan économique que social. De nombreuses familles doivent composer avec un faible revenu, ce qui augmente considérablement les tensions et les contraintes qu'elles vivent. Le projet aide à briser l'isolement en leur permettant de participer à la vie sociale des camps et des parcs et éviter le stress que posent les dépenses astronomiques de



Le député de Deux-Montagnes, M. Benoit Charette, est accompagné entre autres de Mmes Georgette Lemyre et Dominique Bastenier.

2010-09-16

Benoit Charette donne son appui finan...

la rentrée scolaire.» Georgette Lemyre souhaite que les conseils d'établissement se penchent sérieusement sur la question des coûts liés à la rentrée scolaire.

M. Charette et Mme Lemyre ont conclu en invitant la population et les entreprises locales à soutenir financièrement le projet Répit.